

bifurcation droit vers criminologie

Par **sandra**, le **21/10/2008** à **10:04**

Bonjour,

Je suis âgée de 18 ans et j'ai obtenue mon bac ES mention assez bien en juin 2008.
Je suis actuellement étudiante en L1 de droit à l'université Jean Moulin de Lyon.
Je rends compte que le système de la faculté ne me convient pas. Je me rends compte aussi que je ne veux pas devenir greffier, magistrat, notaire ou encore avocat.
J'aimerais donc me réorienter plus vers une école ou un diplôme moins généraliste qu'une licence de droit et plus interactif.
Je suis intéressée par des études de criminologie.

Cependant, ce milieu est encore méconnu en France et j'ai du mal à trouver des informations ou alors je m'y perds un peu !

Existe-il des écoles de criminologie ?

A partir de quel niveau d'études peut-on y entrer ?

Où les écoles se situent-elles ?

Comment cela fonctionne-t-il si on passe par le cursus universitaire ?

Est-il possible de se réorienter dès la fin de la première année de droit ?

En vous remerciant par avance.

Sandra.

PS : j'ai déjà consulté les autres posts à ce sujet ..

Par **Morsula**, le **21/10/2008** à **12:41**

Bonjour,

Je ne connais pas de diplôme de criminologie, je sais juste qu'en fac de droit on peut s'orienter vers le droit criminel, ça peut être intéressant pour devenir expert judiciaire j'imagine ou les concours de la police. En outre il y a des diplômes universitaires (DU) proposés par certaines universités qui s'intitulent "DU criminologie" mais il faut se renseigner sur le contenu.

Par **pipou**, le **21/10/2008** à **14:01**

Alors, premièrement, la criminologie est un domaine très vaste, on peut y accéder à travers plusieurs formations, selon le domaine dans lequel tu veux exercer : par exemple, si tu fais médecine tu peux te spécialiser en psychiatrie criminelle pour étudier les causes, facteurs et phénomène criminel, ou si tu fais des études de biologie, dans la recherche, génétique criminelle ... Si tu te spécialises en criminologie avec une formation juridique, tu pourras peut-être devenir inspecteur de police criminelle, ou encore Juge d'instruction ...

Concernant le DU Criminologie

Dans ma fac, c'est un cursus en un an à présent que tu peux faire seulement à partir de la L3 (depuis cette année) et cela comprend des cours de :

- Droit Pénal Général (en L2)
- Droit Pénal des Biens et Droit pénal des personnes
- Procédure Pénale (en L3)
- Criminologie

Mais ça c'est juste le DU (qui n'est accessible qu'aux étudiants de droit). Tu peux toujours te spécialiser d'avantage en Master comme expliqué plus haut

Par **pipou**, le **21/10/2008** à **14:14**

[quote:ezwoempj]

C'est ainsi que depuis la fin du XIXe siècle, on peut dire que la criminologie au sens large est la science dont l'objet polymorphe est constitué par tout ce qui touche le phénomène criminel, soit aux premiers chefs le crime, la criminalité, le criminel et sa victime, mais aussi et par extension la prévention du crime, la réaction sociale face au crime, la place des victimes dans le processus criminel, les instances de lutte au crime, le contrôle de la déviance, l'étude de la violence physique ou morale, etc. Sur ce vaste et multiple objet, la criminologie a eu du mal à développer son monopole méthodologique et son autonomie scientifique. Dès son origine, elle a été tiraillée par des mouvements tantôt centripètes tantôt centrifuges. Les premiers ont favorisé le passage des disciplines mères à une science autonome ; on a vu, par exemple, la sociologie criminelle devenir la criminologie sociologique, la psychologie criminelle se transformer en criminologie psychologique, la biologie criminelle muer en biocriminologie. Mais, à l'inverse, surtout à la fin du XXe siècle, on a vu croître la tendance au développement de disciplines spécialisées telles que la victimologie, les sciences policières, la polymologie, la génétique criminelle, le profilage criminel, etc.

Comme ceux qui font la criminologie viennent presque toujours d'une formation scientifique particulière, la criminologie souffre d'une maladie congénitale que le discours en faveur de la multidisciplinarité n'a pas encore réussi à endiguer ; il s'agit d'une menace d'éclatement au profit de sciences spécifiques. C'est sans doute cette perversion originelle qui a empêché les criminologues de diverses provenances scientifiques d'arriver à des « solutions » opérationnelles face au phénomène criminel. Malgré d'indéniables percées dans la connaissance du phénomène de la déviance, les criminologues passent encore pour d'aimables « pêleaux de nuages », quand ils n'ont pas une pratique dans une profession

reconnue comme la police, la psychiatrie, la psychologie ou la biologie.

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Criminologie>[/quote:ezwoempj]


Par **Ishou**, le **21/10/2008** à **17:19**

En meme temps, wikipédia, je ne m'y fie pas trop.

Par **doui**, le **21/10/2008** à **19:38**

si tu veux/peux t'expatrier, en angleterre y a quelques fac qui ont des départements spécifiques de criminologie, avec des diplômes undergraduate, c'est à dire recrutement niveau bac.

:roll:

par exemple (petit coup de pub ):

<http://www.le.ac.uk/criminology/courses/ug/index.html>

sinon en France je connaissais (très) vaguement quelqu'un qui faisait un double cursus droit/criminologie, avec des cours le weekend sur paris, mais j'en sais pas plus dsl.

Apparamment ça pourrait être ça 

<http://www.ihecrim.fr/page.php?pages=2>

Par **lise21**, le **21/10/2008** à **20:06**

Il me semble avoir vu une reportage, mais je ne me souviens plus lequel, ils parlaient de l'école de criminologie sur Paris. A vérifier.

Au pire envoi un email aux facs de droit pour te renseigner. Peut-être qu'elles pourront t'être plus utiles.

Bon courage pour la suite

Par **Stigma**, le **22/10/2008** à **00:06**

A priori, je vois pas ce qu'on peut faire comme boulot en n'étant diplômé qu'en criminologie (j crois qu'ya une école à Paris, effectivement)... à part éventuellement de la recherche universitaire.

J'fais le DU et c'est assez sympa, c'est intéressant, ça donne de la culture G. Outre les matières de pénal, y'a des matières comme : police technique et scientifique, j'sais plus quoi

sur le milieu carcéral, psychiatrie médico-légale et médecine légale. Et criminologie, évidemment.

Il me semble que les Belges sont friands de criminologie, ainsi que les Suisses et les Canadiens... y'a peut-être des débouchées dans ces pays !

Par **sandra**, le **22/10/2008** à **10:22**

je vous remercie de votre participation !

effectivement, il y'a bien une école sur paris avec un weekend de cours par mois. je l'ai contacté par email et la formation m'est ouverte mais je n'ai pas eu plus d'informations, je crois que c'est juste un pti' truc en plus et que ca ne remplace pas un diplome national ...

Je sais aussi qu'il est possible de se spécialiser en master . d'ailleurs, dans ma fac il existe un master sciences criminelles .

Mais, moi, j'aurais voulu trouver une école qui remplace l'université ..

effectivement , il y a bien des écoles en belgique , en suisse je ne sais pas mais je vais me renseigner !

merci des tuyaux !

et si jamais, parmi vous, certains, sont dans mon cas, faites vous connaitre et on pourra

trouver une solution ensemble ! Image not found or type unknown

Sandra.

Par **blaire**, le **05/04/2012** à **09:48**

bonjour je suis actuellement dans le noir le plus complet .jai 28 ans et je voudrai reprendre mes etudes mais j'hesite entre la psycho et le droit il se trouve qu'aparavent je doive faire un daeu pour avoir se foutu bac , mais apres je ne c pas jaimerai trouver un metier qui est les deux dissipline ensemble et vu mon age je ne veux plus perdre de temps . j'aime le cote psycho pour la decouverte des autre et le droit pour la justice au secours tout sa et dur merci par avance aurore

Par **titoom**, le **05/04/2012** à **22:26**

Prends le droit, les débouchés sont énormes si tant est que volonté, motivation et travail sont là. ;)

Par **Camille**, le **06/04/2012** à **07:44**

Bonjour,

[citation]Prends le droit, les débouchés sont énormes si tant est que volonté, motivation et travail sont là.

[/citation]

Exact. Mais également...

[citation] je voudrai reprendre mes etudes mais j'hesite entre la psycho et le droit il se trouve qu'aparavent je doive faire un daeu pour avoir se foutu bac , mais apres je ne c pas jaimerai trouver un metier qui est les deux dissipline ensemble et vu mon age je ne veux plus perdre de temps . j'aime le cote psycho pour la decouverte des autre et le droit pour la justice au secours tout sa et dur

[/citation]

... si les règles du bon français, grammaire, orthographe et tout ça, sont là aussi.

[smile17]